

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2021

SOMMAIRE

Pages

<i>PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES</i>	3
Répartition du capital et des droits de vote	3
Conditions d'accès aux assemblées générales	3
Composition du Conseil d'Administration	4
<i>L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2021</i>	5
<i>ACTIVITES D'ASTREE ASSURANCES</i>	10
Production	10
Sinistralité	12
Gestion financière	14
<i>RESULTATS D'ASTREE ASSURANCES</i>	14
L'activité non-vie	14
L'activité vie	23
Les frais généraux	24
Les résultats techniques	24
Le résultat net	25
Répartition des bénéfices	25
Renforcement des fonds propres	26
<i>NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES</i>	27
Ratios réglementaires	27
Contrôle interne et gouvernance	27
Lutte contre le blanchiment d'argent	28
<i>LE TITRE ASTREE ASSURANCES EN BOURSE</i>	29
<i>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE</i>	30
Le Système d'information	30
L'évolution de l'effectif	30
La formation	31
<i>EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2022</i>	31

PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES

Dénomination : Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE

Forme juridique : Société Anonyme

Nationalité : Tunisienne

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 TUNIS

Téléphone : 71-904-211

Fax : 71-902-723

Site Web : www.astree.com.tn

Date de constitution : 1949

Durée : 99 ans

Registre National des Entreprises : 0000080S

Matricule fiscal : 000080SPM000

Capital social : 30 000 0000 Dinars

Objet social : Entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

Régime fiscal : Droit commun

Loi applicable : Loi 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2021, le capital social de l'ASTREE est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	%
Actionnaires Tunisiens	4 192 389	69,87 %
Actionnaires Etrangers	1 807 611	30,13 %
Total	6 000 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées

L'Assemblée Générale est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Composition du Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration

M. Mohamed Habib BEN SAAD

Directeur Général

M. Abdel Monem KOLSI

Administrateurs

M. Zouheir HASSEN

M. Ahmed KAMMOUN

M. Mohamed TRIFA : Administrateur indépendant

M. Sami ZGHAL : Administrateur indépendant

La Banque de Tunisie

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel -GACM-

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité Permanent d'Audit Interne

Comité des Risques

Comité de Nomination et de Rémunération

Commissaires aux Comptes

Cabinet « GAC » représenté par Madame Selma LANGAR

Cabinet « CMC » représenté par Monsieur Cherif BEN ZINA

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Conjoncture internationale ¹

La conjoncture internationale a été marquée en 2021 par :

- La Révision à la baisse, par le FMI et la Banque Mondiale, de la croissance économique mondiale attendue pour l'année 2022.
- La hausse des prix internationaux des produits de base, notamment ceux de l'énergie.
- L'accélération de l'inflation dans la plupart des pays industrialisés à la fin de l'année 2021.
- La baisse du chômage dans la plupart des pays industrialisés.
- Le maintien des taux directeurs inchangés dans les principales économies des pays avancés et l'orientation vers des politiques monétaires moins accommodantes dans le futur.
- La hausse des principaux indices boursiers en 2021.
- La légère dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar à fin décembre 2021.

Les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) publiés au mois de janvier 2022, montrent moins d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de la menace des nouveaux variants de la pandémie du COVID19, la montée de l'inflation et les niveaux élevés de la dette, outre le retrait des mesures de soutien budgétaire et monétaire à travers le monde.

En effet, dans la mise à jour du mois de janvier 2022 de ses perspectives de l'économie mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique mondiale à 4,4% en 2022, soit 0,5 point de pourcentage de moins que dans ses perspectives du mois d'octobre dernier, contre 5,9% estimé pour l'ensemble de l'année 2021. Cette révision à la baisse se justifie, en grande partie, par la propagation rapide du variant « Omicron » et l'instauration des mesures de confinement dans plusieurs pays, ainsi que par d'autres facteurs qui devraient avoir un impact important telles que la levée des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans certaines économies et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, le FMI prévoit un ralentissement de la croissance économique dans les économies avancées, qui devrait revenir à 3,9% en 2022 et 2,6% en 2023, contre des estimations précédentes de 4,5% et 2,2%, respectivement. Concernant les Etats-Unis, le taux de croissance économique a été révisé à la baisse pour revenir à 4% en 2022 contre des prévisions antérieures de 5,2%. Cette décélération s'explique par les incertitudes autour de l'adoption du programme budgétaire « Build Back Better » (Reconstruire en mieux), le retrait anticipé des mesures d'accompagnement monétaire exceptionnelles et la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

S'agissant de la Zone-Euro, les dernières prévisions tablent sur un taux de croissance de l'ordre de 3,9% en 2022, soit un ralentissement de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre dernier, avant de revenir à 2,5% en 2023. Cette révision à la baisse est due, en grande partie, aux restrictions imposées vers la fin de l'année 2021 en matière de mobilité, ce qui devrait freiner la croissance dans la Zone Euro au début de l'année en cours.

Pour les économies émergentes et en développement, le taux de croissance devrait reculer de 6,5% en 2021 à 4,8 % en 2022 et 4,7 % en 2023. En particulier, la croissance de la Chine a été

¹ Sources : Communiqués de la BCT

actualisée à 4,8% en 2022 contre 5,6% prévue initialement et 8,1% en 2021. Cette tendance se justifie par les difficultés du secteur immobilier, la morosité de la demande intérieure et de nombreuses perturbations liées à la stratégie zéro Covid (au moindre cas suspect, des usines, des ports ou des villes entières de Chine sont confinés).

Conjoncture nationale²

La conjoncture nationale a été marquée en 2021 par :

- Une reprise économique, en 2021, en relation avec l'amélioration de l'activité dans la majorité des secteurs à l'exception du secteur de l'agriculture et la pêche.
- Une hausse prévue de la production d'huile d'olive et des dattes au cours de la campagne 2021-2022.
- Une amélioration assez timide des indicateurs réels du tourisme en 2021.
- Une hausse de l'inflation au cours de l'année 2021.
- La poursuite de l'atténuation des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2021.
- Une baisse de l'indice boursier conjuguée à une consolidation des émissions des titres de l'Etat.
- Un léger élargissement du déficit courant et nette contraction des entrées nettes de capitaux extérieurs en 2021
- Une appréciation du dinar, en moyenne annuelle, face au dollar et dépréciation vis-à-vis de l'euro en 2021.

La croissance économique a été estimée à 2,9% pour l'année 2021 contre une contraction de 9,2% en 2020. Cette amélioration se traduit par la reprise de l'activité économique du secteur des industries manufacturières exportatrices à l'instar des industries mécaniques et électriques et des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures. De même les branches des industries extractives ont enregistré une augmentation de leur valeur ajoutée, notamment pour les secteurs des mines suite à la production du phosphate et de l'extraction du pétrole et gaz naturel. Les services marchands tirés par la progression réalisée par la branche de l'hôtellerie ont eux-mêmes progressé pour contribuer au taux de croissance global. En revanche, le secteur agricole affecté par la baisse de la récolte d'olive à l'huile et de l'activité transport a pour sa part enregistré une régression (qui continue de subir les effets de la crise sanitaire).

En effet, pour l'activité industrielle, l'indice de la production a connu une hausse de 10,3%, au cours des dix premiers mois de 2021, en relation avec l'amélioration de la production des industries manufacturières (8,4%), outre la poursuite de la reprise des industries extractives, notamment, le secteur énergétique (+15,9%) et à moindre degré le secteur des mines (+1,2%). La progression de l'activité a touché la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires qui ont régressé de 5,6%.

Sur le plan des échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur, les exportations ont connu une amélioration durant l'année 2021 dans la majorité des secteurs à l'exception de celui des industries agro-alimentaires. L'évolution des exportations résulte de la relance des expéditions des industries manufacturières, notamment les industries mécaniques et électriques et celles du secteur du textile. De même, les exportations de mines de phosphates et dérivés ont enregistré une forte augmentation durant l'année 2021. Parallèlement à ces

² Sources : Communiqués de la BCT

évolutions, les importations de matières premières et demi-produits ainsi que celles des biens d'équipements ont connu une hausse respectivement de 29% et 16%.

Concernant les échanges commerciaux du secteur de l'énergie, le déficit énergétique s'est creusé par la hausse des importations sous les effets conjugués de l'accroissement de la demande et de la poursuite de la hausse des prix internationaux des produits énergétiques.

Pour ce qui est du secteur touristique, et sur l'ensemble de l'année 2021, les indicateurs de l'activité touristique se sont inscrits en hausse, après la contraction enregistrée en 2020, en relation avec l'amélioration de la situation sanitaire. En effet, les flux de touristes étrangers ont augmenté de 11,8% contre un repli de 82,1% une année auparavant, pour s'établir à 1,6 million de touristes. Cette évolution a principalement concerné les Européens, les Français et les Allemands en particulier. De ce fait, les recettes touristiques en devises ont connu une hausse de 12,6% contre un repli de 63,9% une année auparavant, pour atteindre environ 2.286 MDT. Sans effet de change, ces recettes ont augmenté de 10,3% contre une régression de - 62,9%.

Concernant l'inflation sur toute l'année 2021, l'inflation moyenne s'est établie à 5,7% contre 5,6% une année auparavant, et ce en relation avec l'augmentation des prix des produits alimentaires (6,3% contre 4,7%). Néanmoins, un ralentissement a marqué le rythme d'évolution des prix des produits manufacturés (6,3% contre 6,5%) et des services (4,6% contre 5,5%).

Quant aux paiements extérieurs, la balance des paiements courants s'est soldée, en 2021, par un déficit aggravé par rapport à l'année 2020, pour se situer à 8 milliards de dinars, soit 6,3% du PIB (contre -7,1 milliards de dinars et 6,1% du PIB une année auparavant). Ce résultat est essentiellement imputable, à l'élargissement du déficit commercial (FOB-CAF) de 27,1% pour atteindre -16,2 milliards de dinars, lequel est dû à la hausse du niveau des importations à un rythme plus élevé que celui des exportations (22,2% contre 20,5% respectivement) entraînant ainsi une aggravation du taux de couverture d'un point de pourcentage pour se situer à 74,2%.

Sur le marché interbancaire, le cours du dinar tunisien s'est déprécié de 1,3% par rapport à l'Euro et s'est apprécié de 6,3% à l'égard de l'USD.

Pour ce qui est des concours à l'économie, ils ont connu durant l'année 2021 une hausse à un rythme moins élevé (4,8% ou 4.813 MDT contre 6,7% ou 6.371 MDT en 2020)

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2021, par :

- Une baisse de l'indice de référence TUNINDEX de 3,3%, ce qui a réduit ses gains réalisés depuis le début de l'année à 2,3% contre un repli de 3,3% en 2020
- Un accroissement du nombre des sociétés cotées en Bourse à 80 unités à fin 2021 et ce, suite à l'introduction de la société SMART Tunisie au marché principal de la cote avec une ouverture de son capital au public à hauteur de 30,4%, au cours du mois de décembre

Pour sa part, la capitalisation boursière a enregistré une baisse de 444 MDT ou 1,9% par rapport à fin septembre 2021 pour se situer à 23.262 MDT, soit 18,3% du PIB.

En ce qui concerne les indices sectoriels, neuf indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux variants entre +1,9% (Produits Ménagers et Soins Personnels) et +20,8%

(Matériaux de Base). Les autres indices ont en revanche affiché des rendements négatifs compris entre -0,9% (Assurances) et -21,1% (Bâtiments et Matériaux de Construction). L'indice TUNBANK a, pour sa part, affiché une performance positive de 4,2%.

Le Secteur des Assurances :

Le secteur des Assurances a été marqué, en 2021, par la conduite sous l'égide du Comité Général des Assurances (CGA) et en partenariat avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) d'un ensemble de projets structurants dont les plus importants sont les suivants :

- ***Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » :***
Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA à travers la circulaire n°01/2020 du 19 juin 2020 relative aux mesures devant être prises par les compagnies d'assurances pour l'adoption des normes IAS/IFRS. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1^{er} janvier 2021. Ce délai est reporté au 1^{er} janvier 2023 suite à la décision du Conseil National de la Comptabilité.
- ***Le projet de mise en place du référentiel de Solvabilité Basée sur les Risques (SBR) :*** Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (circulaire n°72/2020 du CGA du 19/06/2020) portant création d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique chargés du pilotage du projet relatif à l'adoption des normes de solvabilité basées sur les risques des compagnies d'assurances. Les travaux réalisés, en 2021, ont abouti à la mise en place d'un projet de feuille de route sectorielle.
- ***Le projet de libéralisation des tarifs Automobile*** et, ce avec l'appui d'un bureau international d'études actuarielles.
- ***Le projet de mise en place d'un nouveau cadre réglementaire fixant la méthodologie de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires :*** en remplacement des impératifs de la circulaire n°24/2017 du 29/03/2017.

Le Comité Général des Assurances (CGA) a émis également, en 2021, un ensemble de textes réglementaires dont les plus importants sont :

- La nouvelle circulaire n°01/2021 du 01/12/2021 qui annule et remplace la circulaire n°01/2014 du 03/12/2014 relative aux obligations de communication sur le rapport annuel par les Compagnies d'assurances (DOCIN) et de ses documents constitutifs (réf : article 60 du Code des Assurances).
- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du CGA et ses annexes), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.
- L'amendement de la circulaire n°01/2016 relative aux assurances sur la Vie et la Capitalisation (réf : avenant à la circulaire n°01/2016 datant du 18/08/2021). L'amendement a apporté des précisions concernant les assurances liées au remboursement des crédits bancaires en cas de décès (article 16), ainsi que les conditions d'octroi des avances (articles 09).

En ce qui concerne les projets sectoriels menés par la FTUSA :

- L'entrée en exploitation de la plateforme de gestion des Procès-Verbaux (PV) de sinistres Automobile, à laquelle les compagnies d'assurances accèdent en temps réel, afin de consulter et télécharger les PV.
- La poursuite du projet de mise en place d'une plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies, avec l'accompagnement d'un cabinet externe.

ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

PRODUCTION

Evolution du Chiffre d'Affaires

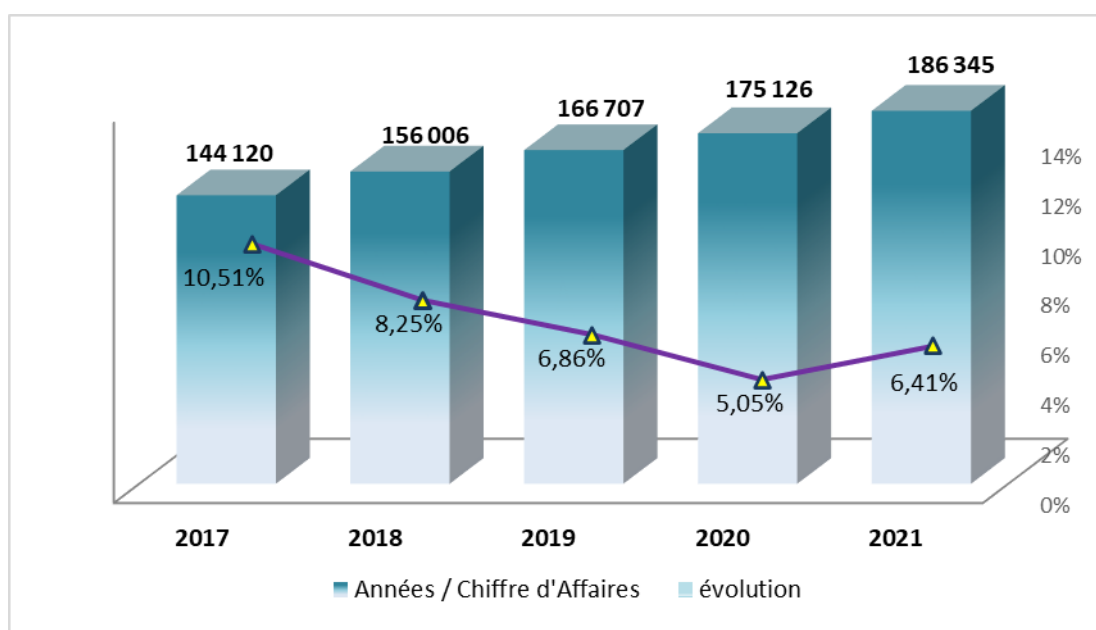
Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires de la Compagnie, a atteint un montant de 186.345 mille dinars contre 175.126 mille dinars, en 2020, soit une progression de 6,41% qui correspond à une enveloppe en primes additionnelles de 11.219 mille dinars.

Le niveau de croissance de l'activité de notre Compagnie, en 2021, a été marqué par une certaine reprise post pandémie.

Toutefois, la persistance d'une conjoncture économique difficile n'a pas été propice au développement de l'investissement, ce qui a freiné la relance de l'activité du secteur des assurances, notamment en matière d'affaires nouvelles surtout pour le segment des Entreprises.

Le graphique, ci-après, illustre l'évolution de l'activité globale de la Compagnie sur les cinq dernières années :

(en mDT)

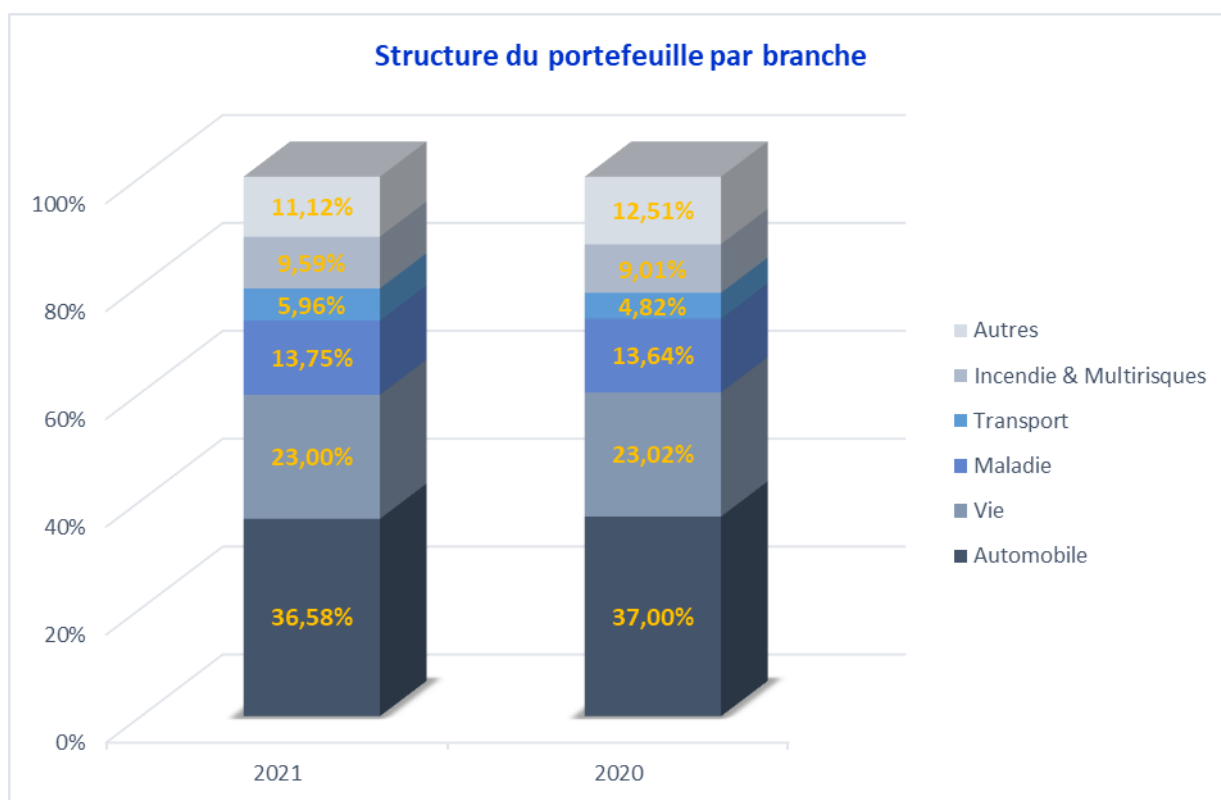


Structure du portefeuille de la Compagnie

Le portefeuille de la compagnie a maintenu une structure assez stable comparativement à l'exercice 2020. Les modifications les plus importantes ont concerné les branches suivantes :

- La branche Auto maintient sa position de leader dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de 36,58% en 2021.
- La branche Vie continue à se placer au second rang dans la structure globale du portefeuille de la compagnie, avec une part de 23% en 2021, au même niveau que l'exercice écoulé.

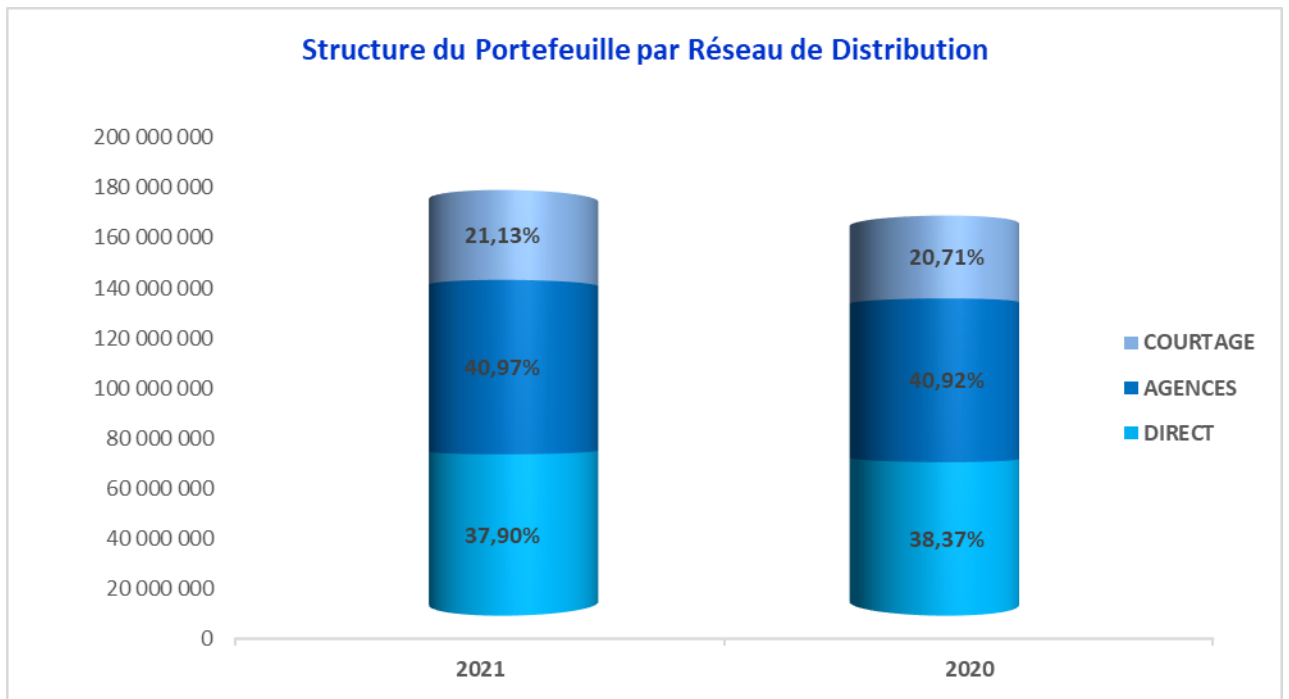
- La branche Maladie consolide sa position au 3^{ème} rang dans la structure globale du portefeuille de la compagnie, avec une part de 13,75%, en augmentation de sa part de 0,11 point par rapport à 2020.
- La branche Incendie & Multirisques renforce sa position au 4^{ème} rang dans le portefeuille global de la Compagnie avec une part en augmentation de plus de ½ point, soit 9,59%, en 2021.
- La branche Transport se positionne au 5^{ème} rang dans le portefeuille de la compagnie, avec une part en croissance de 1,15 points, soit 5,96% contre 4,82% en 2020.
- La branche Responsabilité Civile se place au 6^{ème} rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de 4,40% (4,91% en 2020).



Evolution de la structure du portefeuille par réseau de distribution

La structure du portefeuille par réseau de distribution a évolué en faveur du Courtage (+0,42 point) au détriment du Bureau Direct (-0,47 point). Quant au poids du réseau Agences dans le portefeuille global de la Compagnie, il est resté quasiment identique (+0,05 point). Le tableau et le graphique, ci-après, illustrent cette évolution :

Réseau	Part en %		
	31/12/2021	31/12/2020	Variation (en point)
Bureau Direct	37,90%	38,37%	-0,47
Agences	40,97%	40,92%	+0,05
Courtage	21,13%	20,71%	+0,42
TOTAL	100%	100%	



SINISTRALITE

La sinistralité globale de la Compagnie, mesurée par le ratio de Sinistres à Primes, s'est établie à 57,42% contre 50,01% en 2020 (55,96% au 31/12/2019), soit une aggravation de 7,42 points. Celle-ci s'explique essentiellement par le caractère exceptionnel de l'exercice 2020, marqué par les effets de la pandémie Covid-19, notamment pour l'Automobile dont la sinistralité a été impactée favorablement par les mesures de confinement général, et les mesures restrictives de circulation, ainsi que pour la branche Maladie. Le renchérissement continu des frais de soins a également impacté le niveau de sinistralité de la branche Maladie.

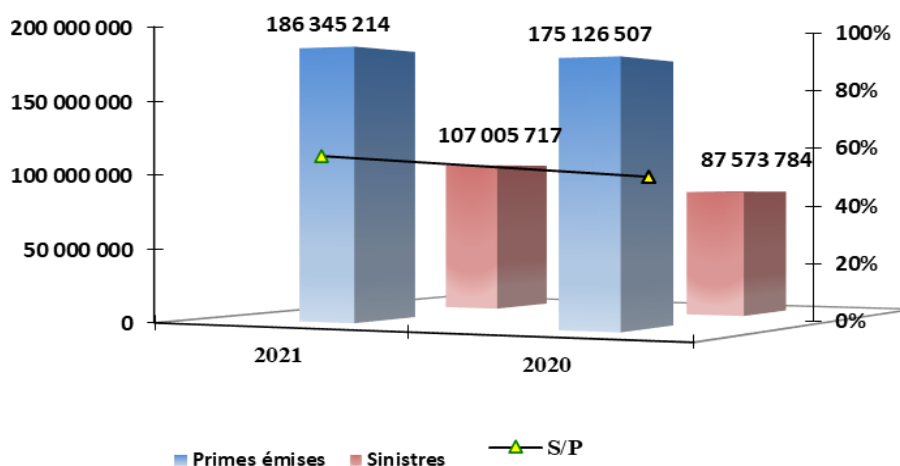
Par ailleurs, la branche Vie a enregistré en 2021, une aggravation relativement importante de sa sinistralité, imputable notamment au risque Décès, traduisant l'effet de la pandémie Covid-19.

Quant au volume des sinistres déclarés, il a atteint, au terme de l'exercice 2021, un montant de 107.005.717 dinars contre 87.573.784 dinars à la même période en 2020, soit une augmentation de 22,19%.

Le graphique, ci-après, retrace l'évolution de la sinistralité globale (2021-2020) :

Evolution de la Sinistralité Globale

EN DT



Evolution de la sinistralité par réseau

Au terme de l'exercice 2021, le Bureau Direct a vu sa sinistralité s'améliorer d'une manière significative, laquelle fortement induite par la branche Incendie (absence de sinistres majeurs comparativement à l'exercice 2020), alors que les réseaux du Courtage et des Agences accusent une aggravation de leur sinistralité, liée notamment à la branche Maladie pour le Courtage, et à l'Automobile pour les Agences.

Le tableau ci-après indique les variations enregistrées :

Réseau	S/P (en %)		Différentiel (En Pts)
	31/12/2021	31/12/2020	
Bureau Direct	43,25%	48,93%	-5,68
Agences	70,94%	49,64%	+21,30
Courtage	56,63%	52,73%	+3,90
TOTAL	57,42%	50,01%	+7,41

LA GESTION FINANCIERE

Les Placements

En progression de 9,45%, les placements nets de la Compagnie totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 530.323.199 dinars (484.530.415 dinars au 31 décembre 2020). Ces placements ont généré un revenu total de 42.062.305 dinars (41.265.239 dinars en 2020), soit une évolution de 1,93%.

Le portefeuille net des placements financiers a atteint, au 31 décembre 2021, un montant de 510.909.847 dinars contre 464.897.022 dinars en 2020, soit une croissance de 9,89%. En ce qui concerne le revenu généré par ce portefeuille, il a progressé de 2,42%, en passant de 39.178.344 dinars à 40.127.728 dinars, au terme de l'exercice 2021.

La Trésorerie

Au terme de l'exercice 2021, les encaissements de la Compagnie totalisent un montant de 201.937.130 dinars contre 184.275.636 dinars, à la même période en 2020, soit une progression de 9,58%.

Quant au ratio d'encaissement global de la Compagnie, il s'est accru de deux points pour s'établir à 81,57% en 2021 contre 79,5% en 2020.

RESULTATS DE LA COMPAGNIE AU 31 DECEMBRE 2021

L'ACTIVITE NON-VIE

L'AUTOMOBILE

La branche Auto, en progression de 5,20%, sa production a atteint un montant de 68.162.238 dinars contre 64.791.245 dinars, en 2020.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à 51.094.915 dinars contre 37.136.690 dinars en 2020, soit une aggravation de la sinistralité de la branche Automobile de 17,64 points.

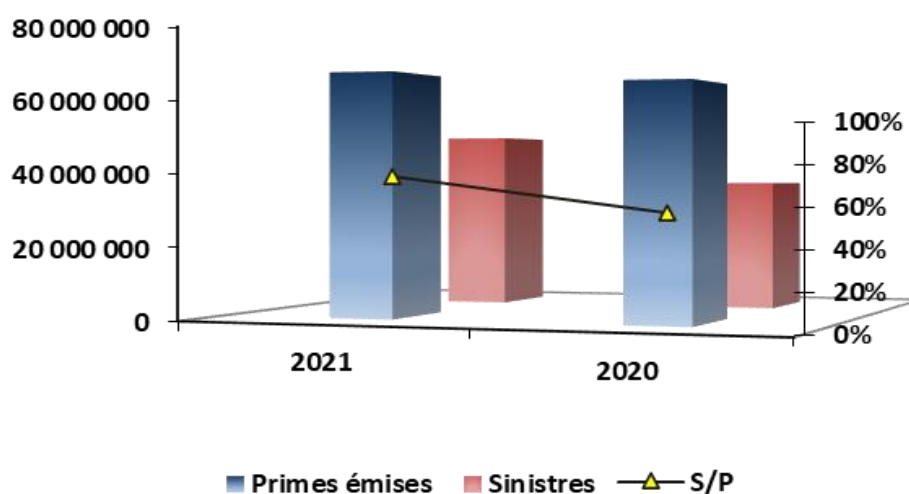
Cette situation découle du retour, en 2021, de la sinistralité de la branche Auto à sa cadence normale, après une année exceptionnelle marquée par le confinement général et les mesures restrictives de circulation liées à la pandémie.

Résultats de la Branche Automobile

	2021	2020	(En DT) Variation
Primes émises	68 162 238	64 791 245	5,20%
Sinistres	51 094 915	37 136 690	37,59%
S/P	74,96%	57,32%	17,64 Pts

EN DT

Automobile



L'INDIVIDUELLE

La branche Individuelle enregistre, en 2021, un volume de production de 1.046.615 dinars contre 997.135 dinars en 2020, soit une progression de 4,96%.

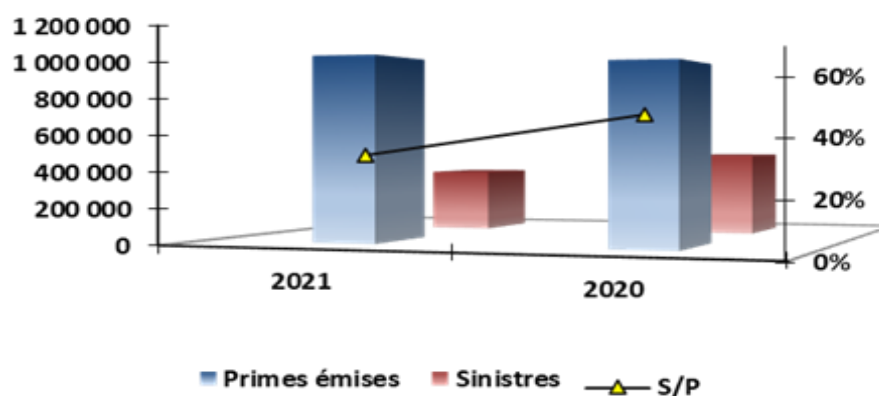
Quant à la sinistralité de la branche, en amélioration de 13,13 points, elle s'est établie à 34,55% contre 47,69% en 2020.

Résultats de la branche Individuelle

	2021	2020	(En DT) Variation
Primes émises	1 046 615	997 135	4,96%
Sinistres	361 655	475 525	-23,95%
S/P	34,55%	47,69%	-13,13 Pts

EN DT

Individuelle



L'INCENDIE & MULTIRISQUES

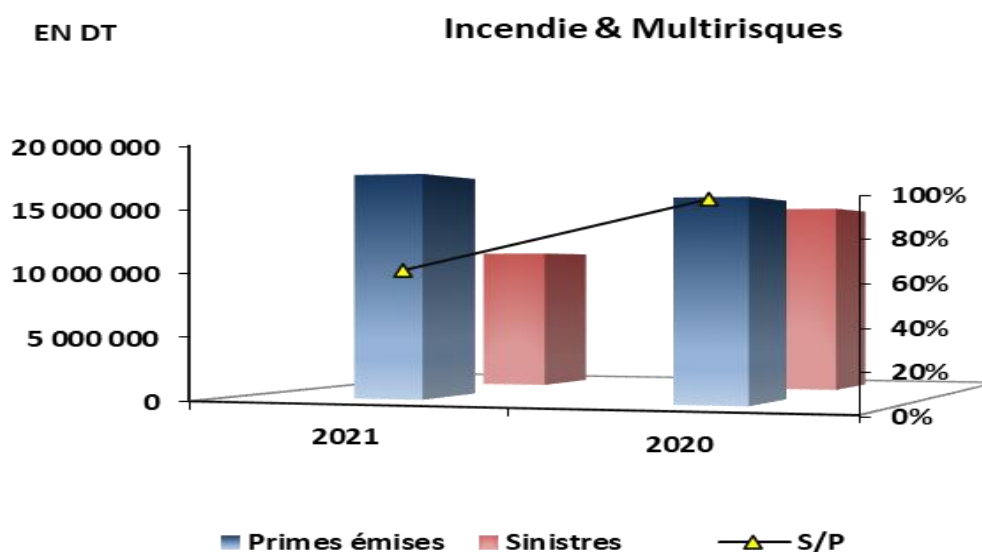
La branche Incendie & Multirisques, en croissance de son niveau d'activité de 13,29%, cumule en 2021 un volume d'émissions de 17.874.893 dinars contre 15.778.199 dinars, en 2020. La réalisation de certaines affaires nouvelles importantes est à l'origine de la progression enregistrée.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant de 11.791.302 dinars contre 15.565.895 dinars en 2020, soit un écart favorable de 3.774.593 dinars. Ceci s'est traduit par une amélioration de la sinistralité de 32,69 points en s'établissant à 65,97%. Ce redressement de la sinistralité s'explique par l'ampleur du sinistre majeur, en Incendie-Risques Industriels, enregistré en 2020 (Quote-part d'Astrée en tant que coassureur d'environ 10,4MD).

Résultats consolidés des Branches Incendie & Multirisques

(en DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	17 874 893	15 778 199	13,29%
Sinistres	11 791 302	15 565 895	-24,25%
S/P	65,97%	98,65%	-32,69 Pts



LE TRANSPORT ET L'AVIATION

Le chiffre d'affaires de la branche Transport & Aviation totalise, au 31/12/2021, un montant de 11.109.865 dinars contre 8.434.316 dinars en 2020, soit une progression de 31,72%, laquelle induite par la composante Risques Pétroliers suite à la reconduction d'une affaire importante en portefeuille, avec un volume de primes plus substantiel. Le transport Maritime a enregistré également une évolution favorable, après une année 2020 marquée par l'effet de la pandémie Covid-19 sur le rythme des échanges commerciaux.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant de 1.139.029 dinars contre 914.912 dinars en 2020. Ainsi, la branche a maintenu un niveau favorable de sinistralité, en s'établissant à 10,25% contre 10,85% en 2020.

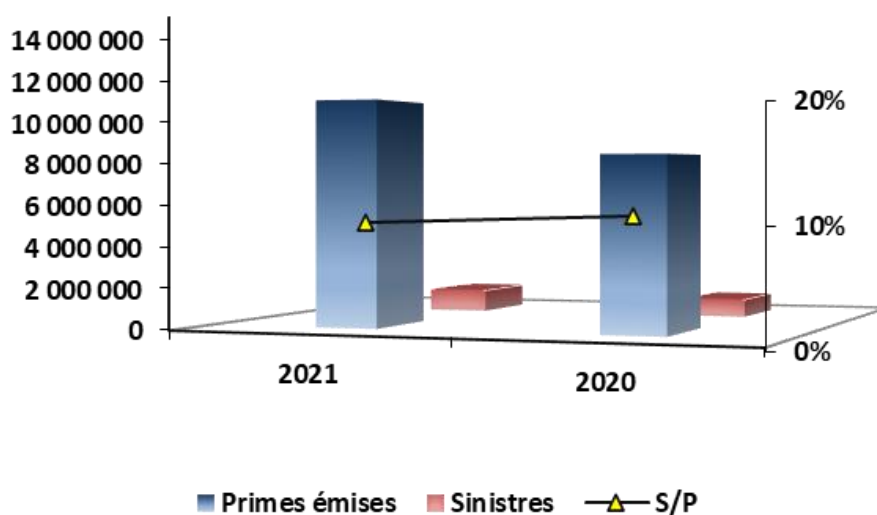
Résultats de la Branche Transport et Aviation

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	11 109 865	8 434 316	31,72%
Sinistres	1 139 029	914 912	24,50%
S/P	10,25%	10,85%	-0,60 Pts

EN DT

Transport & Aviation



LES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS :

La rubrique « Autres dommages aux biens » regroupe l'ensemble des Risques Techniques et les Risques Divers (Vol, Bris de glaces et Dégâts des eaux). Ces risques totalisent, en 2021, un volume de primes de 4.781.654 dinars contre 5.575.997 dinars en 2020.

Les « Autres dommages aux biens » cumulent, en 2021, un volume de sinistres déclarés de 4.264.561 dinars contre 3.391.357 dinars, en 2020. Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie au terme de l'exercice 2021, à 89,19%.

- LES RISQUES TECHNIQUES :

Au terme de l'exercice 2021, le niveau de production au titre des Risques Techniques s'est établi à 4.295.142 dinars contre 5.136.444 dinars en 2020, soit un recul de 13,50%, imputable au gap laissé par une affaire importante en Tous Risques Montage.

Quant aux sinistres déclarés, ils s'élèvent, en 2021, à un montant de 4.181.010 dinars contre 3.345.508 dinars, en 2020, soit un écart défavorable de 835.503 dinars imputable à un ensemble de sinistres en Bris de machines.

- **LES RISQUES DIVERS :**

Les Risques Divers, composés du « Vol, Bris de Glaces et Dégâts des Eaux », cumulent en 2021 un volume de primes émises de 486.512 dinars contre 439.553 dinars, en 2020.

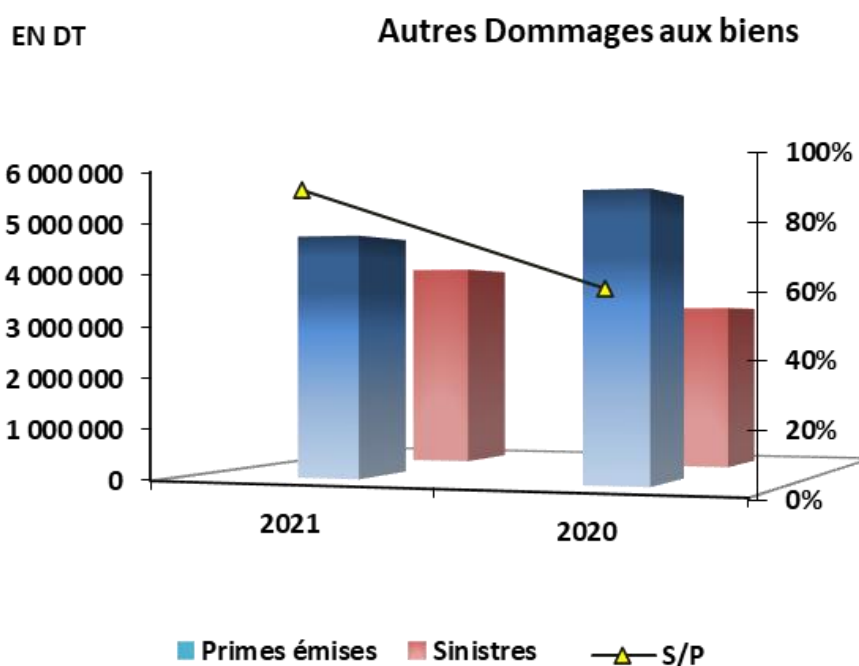
Concernant les sinistres déclarés au titre des Risques Divers, ils totalisent, en 2021, un montant de 83.550 dinars contre 45.850 dinars, en 2020.

Le tableau, ci-après, illustre l'évolution des indicateurs d'activité de la catégorie « Autres Dommages aux biens » :

Résultats de la branche Autres dommages aux biens

(En DT)

	2021	2020	Variations
Primes émises	4 781 654	5 575 997	-14,25%
Sinistres	4 264 561	3 391 357	25,75%
S/P	89,19%	60,82%	28,37 Pts



LA CONSTRUCTION :

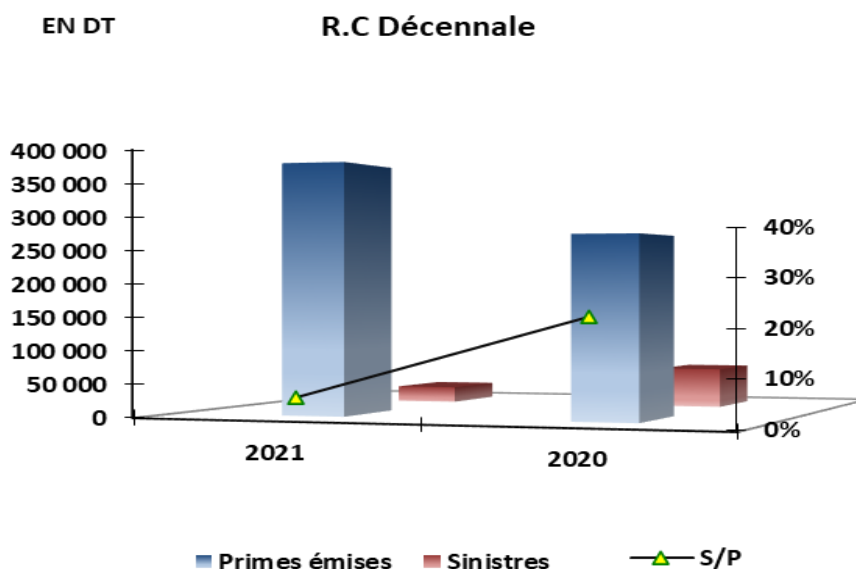
Les primes émises au titre des assurances construction (RC Décennale) se sont établies à 383.547 dinars contre 272.670 dinars, en 2020.

Les sinistres déclarés de la branche totalisent, au terme de l'exercice 2021, un montant de 24.600 dinars contre 61.000 dinars en 2020. Quant à sa sinistralité, elle s'est établie à 6,41%.

Résultats de la Branche RC Décennale (Construction)

(En DT)

	2021	2020	Variations
Primes émises	383 547	272 670	40,66%
Sinistres	24 600	61 000	-59,67%
S/P	6,41%	22,37%	-15,96 Pts



LA RESPONSABILITE CIVILE

Le chiffre d'affaires de la branche RC totalise, en 2021, un montant de 8.202.760 dinars contre 8.603.095 dinars, en 2020, soit un recul de l'activité de 4,65%. Cette situation s'explique essentiellement par le gap laissé par une affaire importante en RC professionnelle.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant 2.822.428 dinars contre 2.381.774 dinars en 2020. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'aggraver de 6,72 points en s'établissant à 34,41% contre 27,69% en 2020.

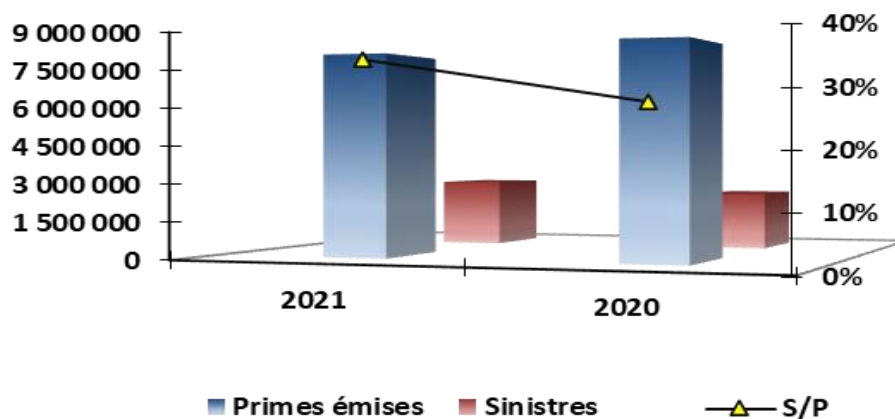
Résultats de la Branche Responsabilité Civile

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	8 202 760	8 603 096	-4,65%
Sinistres	2 822 428	2 381 774	18,50%
S/P	34,41%	27,69%	6,72 Pts

EN DT

Responsabilité Civile



L'AGRICOLE

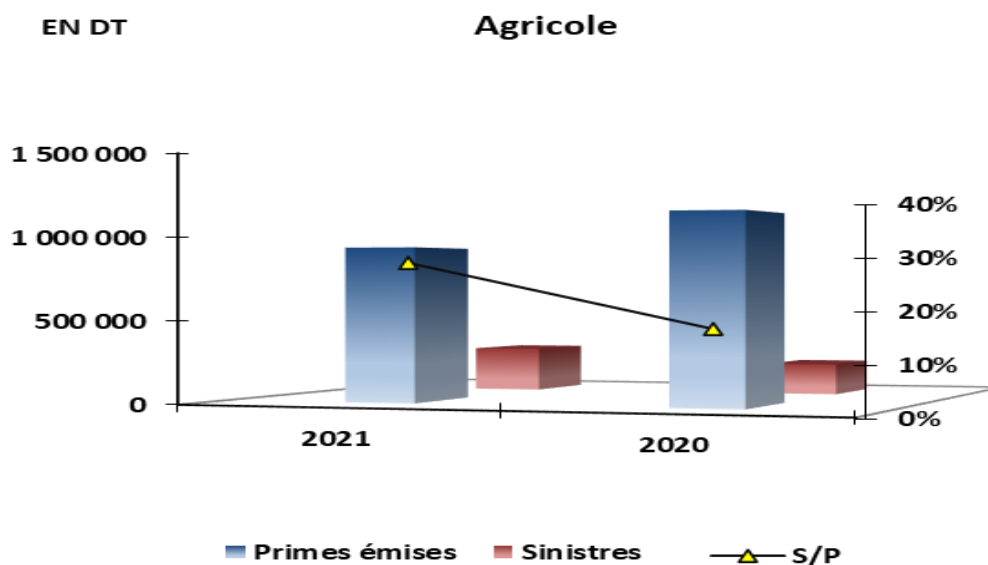
Les assurances Agricoles cumulent, au 31/12/2021, un volume de primes de 940.072 dinars contre 1.147.217 dinars en 2020, soit une baisse de l'activité d'environ 18% provenant de la composante Mortalité de Bétail.

Concernant les sinistres déclarés de la branche Agricole, ils se sont établis à 276.024 dinars contre 193.320 dinars en 2020. Il en découle une aggravation de la sinistralité de 12,51 points.

Résultats de la Branche Risque Agricole

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	940 072	1 147 217	-18,06%
Sinistres	276 024	193 320	42,78%
S/P	29,36%	16,85%	+12,51 Pts



LE CREDIT

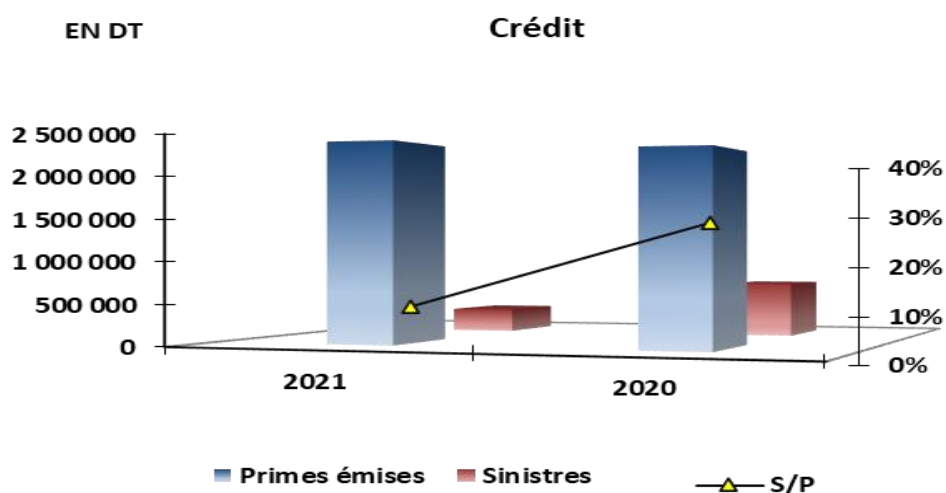
La branche Crédit enregistre en 2021, un volume d'émissions de 2.439.377 dinars contre 2.314.634 dinars, en 2020, soit une progression de 5,39%, provenant des deux composantes de la branche, à savoir le Crédit à l'Export et le Crédit Domestique.

Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie à 12%, soit une amélioration d'environ 17 points.

Résultats de la Branche Crédit

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	2 439 377	2 314 634	5,39%
Sinistres	292 784	674 397	-56,59%
S/P	12,00%	29,14%	-17,13 Pts



L'ASSISTANCE AUX VOYAGES

Au terme de l'exercice 2021, l'Assistance aux voyages, enregistre un chiffre d'affaires de 660.693 dinars contre 635.593 dinars en 2020, soit une progression de 3,95%. Cette légère reprise de l'activité de la branche est liée essentiellement à l'assouplissement des mesures prises par les autorités nationales et internationales quant aux déplacements à l'échelle internationale (pandémie Covid-19).

LA SANTE (MALADIE & INVALIDITE)

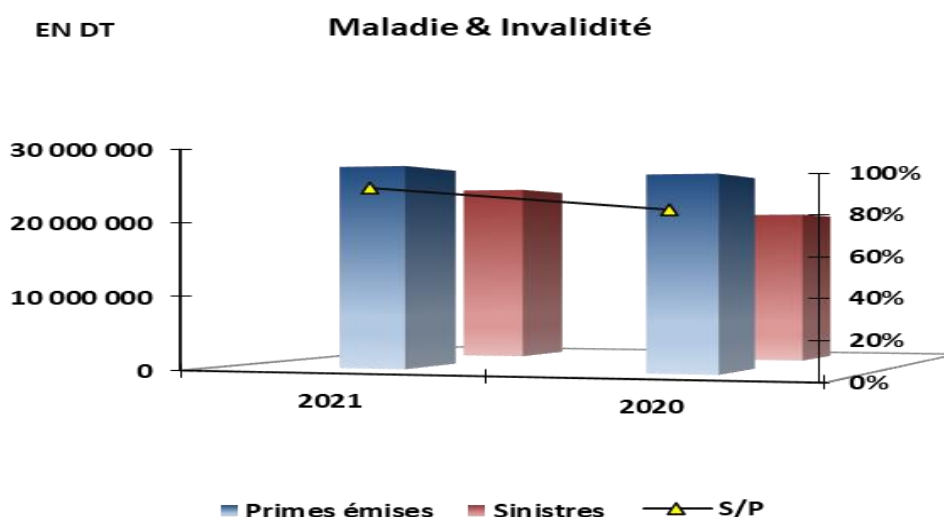
En progression de 6,19%, le chiffre d'affaires de la branche Santé (Maladie & Invalidité) s'est établi, en 2021, à 27.893.054 dinars contre 26.266.552 dinars, en 2020.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils s'élèvent, en 2021, à un montant de 25.919.864 dinars contre 21.758.279 dinars, en 2020. Ainsi, la branche a enregistré une aggravation de sa sinistralité de 10 points environ, en s'établissant à 92,23% au terme de l'exercice 2021. Celle-ci est liée notamment au caractère exceptionnel de l'exercice 2020, et au renchérissement continu des frais de soins.

Résultats de la Branche Maladie & Invalidité

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	27 893 054	26 266 552	6,19%
Sinistres	25 919 864	21 758 279	19,13%
S/P	92,23%	82,84%	10,09 Pts



L'ACTIVITE VIE

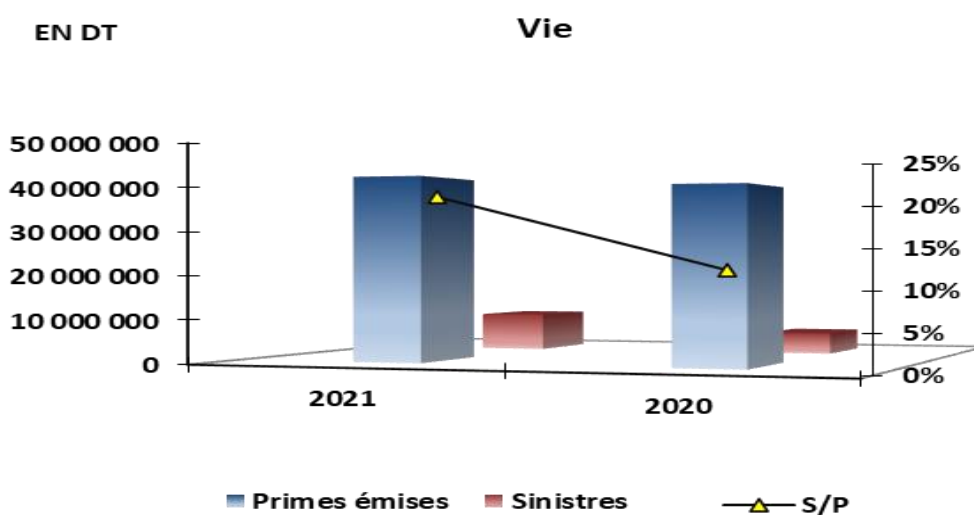
Le niveau d'activité de la branche Vie a atteint un montant de 42.850.444 dinars contre 40.309.852 dinars en 2020, soit une croissance de 6,30%. Ceci a permis à la branche de préserver sa part dans la structure du portefeuille global de la Compagnie, soit 23%.

Les sinistres déclarés de la branche Vie totalisent, en 2021, un montant de 9.018.555 dinars contre 5.020.634 dinars, en 2020. Il en résulte une aggravation de la sinistralité de la branche de 8,59 points. Celle-ci est liée, en grande partie, aux décès COVID.

Résultats de la Branche Vie

(En DT)

	2021	2020	Variation
Primes émises	42 850 444	40 309 852	6,30%
Sinistres	9 018 555	5 020 634	79,63%
S/P	21,05%	12,46%	8,59 Pts



LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux totalisent en 2021 une enveloppe de 47.332.445 dinars contre 44.020.852 dinars au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Ces frais généraux sont constitués essentiellement des charges du personnel qui ont atteint au 31/12/2021, un montant de 14.329.475 dinars contre 13.538.647 dinars, une année auparavant, et des commissions qui sont passées, pendant la même période de référence, de 16.500.285 dinars à 19.766.012 dinars, soit une augmentation de 20%.

Le ratio des frais généraux rapportés aux primes émises est passé, pendant la période de référence, de 25,14% à 25,40%.

Le ratio des commissions sur les primes émises s'est établi à 10,61% au 31 décembre 2021 contre 9,42%, au 31 décembre 2020.

LES RESULTATS TECHNIQUES

LE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

L'activité technique non-Vie a dégagé en 2021, un résultat bénéficiaire de 7.762 mille dinars contre 25.864 mille dinars en 2020. Ce recul du résultat s'explique par le caractère exceptionnel de l'exercice 2020, qui a été marqué par une baisse importante de la charge de sinistres, notamment au niveau de la branche Automobile (Baisse de la fréquence de sinistres suite aux mesures de confinement général liées à la pandémie covid-19).

(En DT)

Résultat technique Non-Vie	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	13 943 685	10 545 985	23 279 132	25 863 627	7 762 313
Evolution	10,51%	-24,37%	120,74%*	11,10%	-69,99%

LE RESULTAT TECHNIQUE VIE

La branche Vie a enregistré en 2021 un bénéfice de 4.208 mille dinars contre 10.533 mille dinars en 2020. Cette situation est liée essentiellement à l'augmentation de la charge de sinistres en 2021, notamment au niveau des assurances Décès (impact de la pandémie COVID-19 sur la fréquence des sinistres).

(En DT)

Résultat technique Vie	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	5 420 758	7 216 748	23 032 651	10 533 472	4 208 100
Evolution	21,98%	33,13%	219,16%*	-54,27%	-60,05%

LE RESULTAT NET

Au terme de l'exercice 2021, le résultat net de la Compagnie s'est établi à 21.056 mille dinars contre 25.525 mille dinars au 31 décembre 2020.

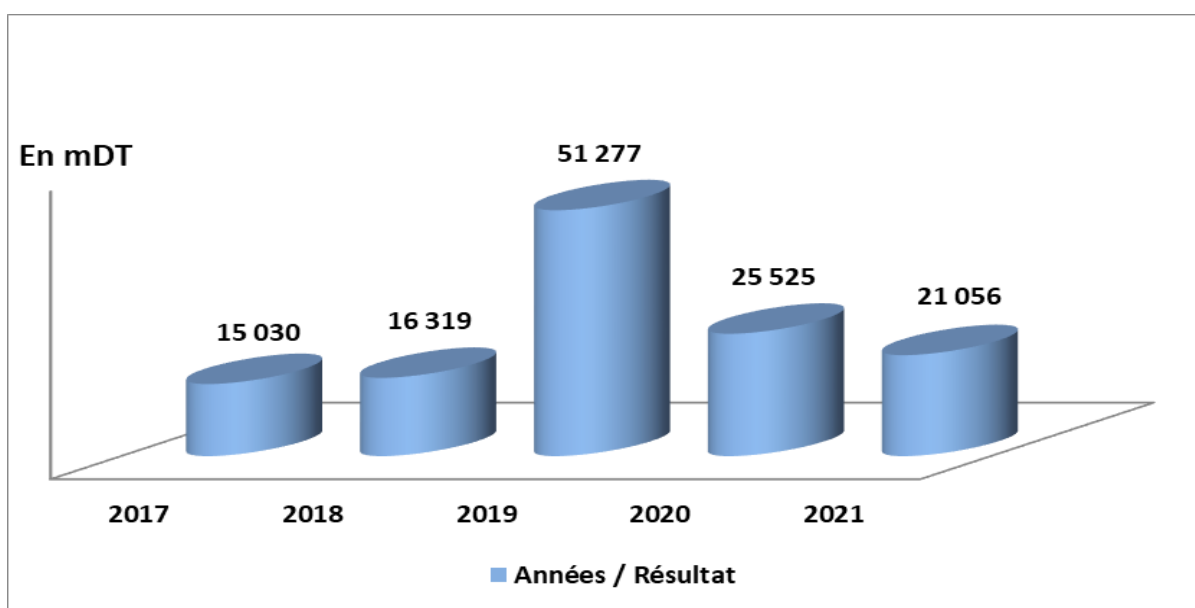
Cette baisse du résultat global de la Compagnie est liée au recul enregistré au niveau des résultats techniques de la Compagnie.

Evolution du résultat net

(en DT)

Résultat net	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	15 029 794	16 318 785	51 276 988	25 524 992	21 056 249
Evolution	9,01%	8,58%	214,22%*	-50,22%	-17,51%

*Réalisation d'une plus-value exceptionnelle d'environ 38 MD, rentrant dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées au sein des groupes de sociétés.



REPARTITION DES BENEFICES

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé au titre de réserves obligatoires ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le 10^{ème} du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale.
- Les sommes reportées à nouveau.

- Le reliquat est réparti aux actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Répartition des bénéfices

(En DT)

Rubriques	2019	2020	2021
Bénéfice de l'exercice	51 276 988	25 524 992	21 056 249
Report antérieur	290 715	540 204	565 196
Total à répartir	51 567 703	26 065 196	21 621 445
Répartition			
Réserves			
<i>Réserves légales</i>			
<i>Autres réserves</i>	15 027 500	8 700 000	4 300 000
Report à nouveau	540 204	565 196	521 444
Dividendes	36 000 000	16 800 000	16 800 000

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la compagnie avant répartition du résultat de l'exercice ont atteint 157.593.633 Dinars fin 2021 contre 153.337.384 Dinars au 31 décembre 2020.

Tableau d'évolution des capitaux propres

(En DT)

Rubriques	2019	2020	2021
<u>Capitaux propres :</u>			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital	33 350 873	53 345 873	67 045 873
Autres capitaux propres	48 893 815	43 926 315	38 926 315
Résultats reportés	290 715	540 204	565 196
Total capitaux propres avant résultat	112 535 403	127 812 392	136 537 384
Résultat au 31 décembre	51 276 988	25 524 992	21 056 249
Total capitaux propres avant affectation	163 812 391	153 337 384	157 593 633
Total capitaux propres après affectation	127 812 391	136 537 384	140 793 633

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

RATIOS REGLEMENTAIRES

En tant que société d'assurances, la Compagnie doit identifier et quantifier ses engagements futurs et actuels. A cet effet, Astrée a constitué les provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits (réf : article 59 du code des assurances). Par ailleurs, la Compagnie a constitué une marge de solvabilité suffisante pour toutes ses opérations (réf : article 58 bis du code des assurances). Il s'agit de ratios réglementaires garants d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Compagnie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations à travers les structures dédiées à cet effet.

En effet, la structure d'audit interne au sein de la Compagnie a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

La structure conformité a pour mission de mettre en œuvre une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, formaliser et mettre à jour périodiquement la politique de conformité de la compagnie, identifier et évaluer le risque de non-conformité et animer la filière conformité (suivi des incidents et des actions associées).

La structure de gestion des risques a pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la compagnie en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

La structure d'actuariat a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification et les règles de souscription des produits.

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2021 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité des risques et du Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Comité Permanent d'Audit Interne veille au respect par la société de la mise en place d'un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacite, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination des Commissaires aux Comptes et autorise la désignation des auditeurs internes.

Le Comité de Gestion des Risques rend compte au Conseil d'Administration en matière de gouvernance de la surveillance des risques. Il conseille le Conseil d'Administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôle la mise en place. Il approuve et revoit régulièrement les politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la compagnie est ou pourrait être exposée.

Il examine les rapports réguliers sur la gestion des risques liés aux activités de la compagnie, et la manière dont ils sont contrôlés et suivis par la structure en charge de la gestion des risques. Il contrôle l'exposition au risque des activités, par l'examen régulier de la cartographie des risques et s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a pour mission d'assister le conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction générale.

Par ailleurs, la Compagnie dispose d'un Comité de placements chargé essentiellement de la mise en œuvre et de la mise en application d'une stratégie générale de placement de la Compagnie. Il veille à assurer une gestion optimale du portefeuille de la Compagnie.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la compagnie et aux politiques et procédures internes.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-26 du 07 Août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, telle que complétée par la loi n°2019-09 du 23 janvier 2019, et conformément aux impératifs de la circulaire n°02-2019 du 28 Août 2019 du Comité Général des Assurances, Astrée s'est dotée d'un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose notamment sur un progiciel informatique dédié et intégré avec le système central de la Compagnie.

Astrée engage chaque année des actions de formation au profit de son personnel et de son réseau afin de les sensibiliser par rapport aux diligences qui leur incombent, conformément à la politique de conformité de la Compagnie en matière de blanchiment d'argent, et les initier à l'utilisation de l'outil informatique.

LE TITRE ASTREE EN BOURSE

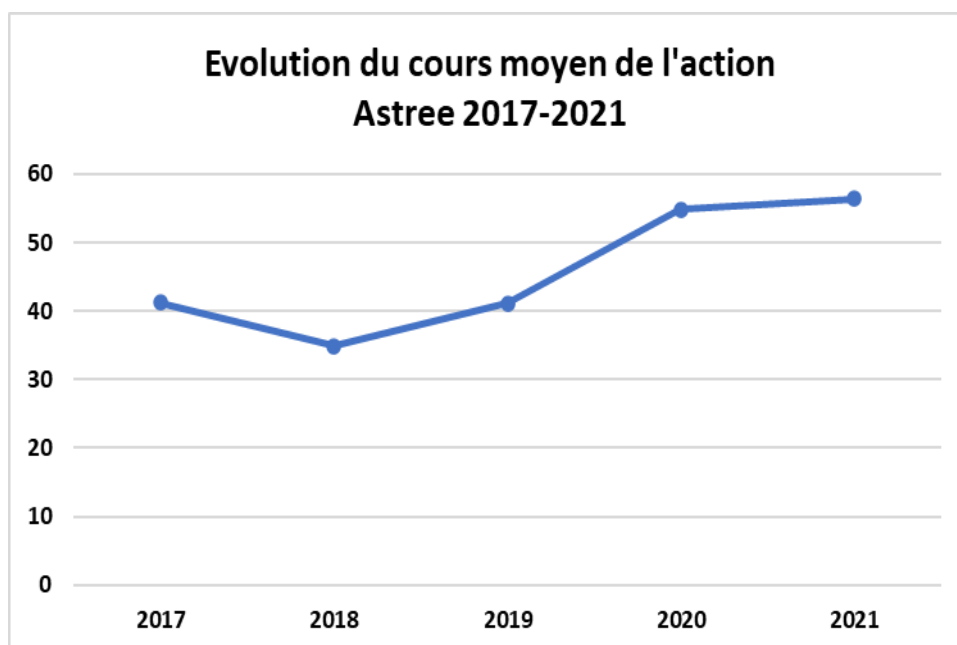
L'indice de la place TUNINDEX, a enregistré une hausse de 2,34% au 31 décembre 2021 contre un repli de 3,33% en 2020.

Dans ce contexte, le cours de l'action de notre Compagnie a clôturé l'exercice 2021 à 56,200 dinars contre 59,500 dinars en 2020.

Il en découle une capitalisation boursière au 31 décembre 2021 de 337.200 mille dinars contre 357.000 mille dinars fin 2020.

Le nombre d'actions d'Astrée échangées, en 2021, totalise 28.289 actions pour un montant de 1.596.016 dinars, soit un cours moyen de 56,418 dinars par action.

Evolution du cours de l'action ASTREE au 31 Décembre (2017/2021) :



DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE

LE SYSTEME D'INFORMATION

Dans le cadre de l'exécution de son Plan Directeur Informatique qui s'articule autour des axes suivants :

- Une gestion intégrée des processus et des contenus (ECM/BPM),
- Une activité métier et support bâtie autour des ERP (progiciels de gestion intégrée) :
- Une infrastructure fiable, évolutive et sécurisée.
- Une sécurité du système d'information assurée à travers une politique basée sur la norme ISO 27001.
- Une restructuration de la Direction des Systèmes d'Information dans le but de faciliter le suivi des projets liés au plan directeur informatique et de fournir des services selon les référentiels de bonnes pratiques.

En 2021, Astrée a finalisé son projet de gestion des contenus et des processus (ECM/BPM).

Concernant le projet de la mise en place d'un système de gestion intégrée des activités support (plateforme Sage), il a atteint en 2021 sa phase finale.

Dans le cadre du projet de refonte de son système d'information, Astrée a poursuivi en 2021 le processus qu'elle a engagé en vue de l'acquisition d'un « ERP » pour la gestion de son activité (VIE et Non-VIE).

Au niveau de l'axe sécurité, la Compagnie a multiplié ses efforts en matière de recherche et de déploiement de solutions techniques pour la protection contre les éventuelles attaques cybernétiques. Sur le plan organisationnel, la structure dédiée (Security Operation Center) a été renforcée en ressources humaines spécialisées.

Quant au nouveau système « Santé » basé sur la digitalisation des services rendus à notre clientèle, la migration progressive a suivi son cours, en 2021, sans difficultés avec un saut qualitatif appréciable au niveau de la qualité des services rendus à notre clientèle, ce qui a permis de contrôler la montée en charge et l'optimisation permanente des processus de travail.

L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF

Au 31/12/2021, l'effectif permanent de la Compagnie a évolué pour s'établir à 180 employés contre 177 à fin 2020.

Afin de combler le besoin issu de l'évolution des diverses activités de la Compagnie, d'une part, et remplacer les départs, d'autre part, treize nouvelles recrues ont été engagées en 2021 dont neuf diplômées de l'enseignement supérieur contre dix départs dont six à la retraite.

L'âge moyen du personnel permanent de la Compagnie enregistre un léger rajeunissement par rapport à l'exercice précédent, en s'établissant à 39,5 ans à fin 2021 contre 40 ans au 31/12/2020.

Le taux d'encadrement du personnel permanent s'est établi à 61% à fin 2021.

LA FORMATION

La Compagnie continue de considérer le développement des compétences des ressources humaines par la formation comme un vecteur important de sa croissance et un gage de sa performance dans un environnement très concurrentiel et face à de nouveaux impératifs technologiques et réglementaires, notamment de bonne gouvernance et de gestion des risques.

La Compagnie a réalisé, en 2021, des actions de formation ciblées, notamment des cycles longs (activités RH, Audit, Comptabilité ...) et les formations certifiantes, qui ont totalisé 507 heures contre 314 heures en 2020, réparties sur 85 jours contre 55 jours en 2020 et dont a bénéficié une population de 51 cadres et employés, soit 26,3% de l'effectif global de la Compagnie.

Par ailleurs, et dans le cadre de la préparation de l'implémentation des normes comptables internationales « IFRS », la Compagnie a opté pour des formations certifiantes qui ont touché trois cadres concernés par le projet IFRS pour une durée totale de 18 jours par session.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2022

Après une année 2020 inédite marquée, notamment par les effets de la pandémie COVID-19, la persistance, en 2021, d'une conjoncture socio-économique difficile, doublée d'un contexte politique chahuté, aussi bien, à l'échelle nationale qu'internationale n'ont pas été propices à la reprise de l'activité économique nationale de son élan normal, notamment au niveau de la relance des investissements, aussi bien, locaux qu'étrangers. Ceci s'est traduit par le rétrécissement de la matière assurable, notamment la rareté des affaires nouvelles relevant du segment des Entreprises.

En dépit des difficultés, sans cesse croissantes, de notre environnement économique favorisant, notamment une concurrence de plus en plus vive qui se fait, entre les différents opérateurs du marché des assurances, au détriment des règles techniques, notre Compagnie, soucieuse de ses équilibres financiers, a établi son budget de production pour l'année 2022 en s'inscrivant dans la même logique fixée auparavant, à savoir la croissance dans l'équilibre.

Dans ce même cadre, il est prévu de réaliser en 2022 un chiffre d'affaires de 233,238 MD contre 186,345 MD au 31/12/2021, soit une progression prévisionnelle de 25,16%.

Libellé	Prévisions 2022	Réalisations 2021	Variations 2022/2021
Chiffre d'affaires (CA)	233,238MD	186,345MD	+46,892MD (+25,16%) *

(*) 6,5% hors contrat exceptionnel (en Vie-Capitalisation)

Il y a lieu de préciser que cette évolution escomptée revêt un caractère exceptionnel, vu qu'il est attendu de réaliser, en 2022, un contrat important en assurance Vie-Capitalisation dont l'aliment en primes est estimé à 34,7MD au terme de l'exercice 2022. Compte non tenu du contrat précité, le chiffre d'affaires prévisionnel au 31/12/2022, serait de **198,453MD**, soit une progression prévisionnelle de **6,5%**.